

# LE PIAF

gratuit !



N°15 - JUIN 2007

www.le-piaf.org

Pour une Information Alternative, Forcément !

## [INTERNATIONAL]

P2 - Somalie : une guerre peut en cacher une autre

## [TRAVAIL & IMMIGRATION]

P3 - Return to Sender Operation

P4 - Blocher : entre Sarkozy et Le Pen

## [ÉCONOMIE]

P5 - Banque mondiale : du plomb dans l'aile

## [EUROPE OÙ VAS-TU ?]

P6 - La Turquie est-elle menacée par l'islamisme... ou par l'armée

P7 - Un dossier électrique

P7 - Réunion du G8 en Allemagne : « il s'agit de contribuer au bon déroulement du sommet »

## [POLITIQUE & SOCIÉTÉ]

P9 - Les jours heureux

P10 - Élections : piège à constitution

P11 - Les cendres mortelles du 11 septembre

P12 - QUE FAIRE MAINTENANT ?  
+ AGENDA

LECTEURS DU PIAF,

ENVOYEZ-NOUS

VOS AVIS, SCOOPS, COUPS DE BEC !

contact@le-piaf.org



## Résistance

**53%** : un score qui assomme, qui révolte, qui semble énorme. Mais ce score est-il vraiment si remarquable, pour un candidat qui a la quasi-totalité des médias à sa solde, le soutien des grands patrons, un talent incontestable pour les slogans démagogiques, un parti bien en rang derrière lui... surtout quand, en face, la gauche est divisée, incapable de s'unir pour affronter un adversaire commun ?

Du haut de son petit score, Sarkozy va vouloir appliquer à la lettre un programme dont les objectifs sont clairs : casser le droit du travail et faire de la France une société libérale moderne, c'est-à-dire prônant l'individualisme et la concurrence de tous contre tous comme seul salut. Avec optimisme, on peut espérer qu'il rassemblera vite

contre lui les 47 % de votants anti-Sarko et tous les futurs repentis du sarkozysme. Une « chance » pour unir enfin la gauche autour de nouvelles idées. Le combat sera d'abord médiatique : Bouygues, patron de TF1, est l'un des plus proches amis du Président. De même que Lagardère (*Paris Match*, *JDD*, *Europe 1*, *France Dimanche*, etc.), son témoin de mariage. Ou la famille Dassault (*Le Figaro*, presse régionale...). Le succès de nos luttes dépendra donc de notre capacité à diffuser une information libre, alternative à la propagande que l'on nous sert sur les grandes ondes médiatiques. *Le Piaf* s'engage dans cette résistance : devenez avec nous journaliste résistant! **Le Piaf**

1 - *Le Piaf* vous convie à une réunion d'information le mardi 12 juin prochain (voir dans l'agenda).





## Somalie : une guerre peut en cacher une autre

La corne de l'Afrique connaît une crise que l'un des hauts responsables de l'ONU, Sir John Holmes, a qualifiée le 14 mai de « *pire que le Darfour* ».

En mars-avril, l'intervention américano-éthiopienne contre des combattants somaliens a causé la mort de plus de 1600 personnes. 400 000 habitants de Mogadiscio, la capitale, ont dû se réfugier dans les champs aux environs de la ville, sans accès à l'eau potable ou à une nourriture convenable, sans abris et sans soin. Les organisations humanitaires n'ont accès qu'à 35 à 40 % des personnes déplacées, qui souffrent déjà de diarrhées et de choléra.

Officiellement il s'agit d'un conflit entre le gouvernement de transition somalien et des clans alliés aux « islamistes » en lien avec Al-Qaida. La presse, quand elle en parle, le qualifie une « guerre civile ». Mais le 15 mai un représentant de l'ONU a demandé une enquête sur les « crimes de guerre ». « *Très clairement, il y a eu de graves abus* » a dit Holmes. Car il ne s'agit pas d'une guerre civile clanique, ni même d'un conflit inter-africain, mais d'une invasion d'un pays souverain pour des raisons géostratégiques. Derrière le gouvernement de transition il y a les forces de l'Éthiopie, et derrière elles, le Pentagone<sup>2</sup>.

Il paraît malaisé de parler de la souveraineté pour un pays comme la Somalie, qui n'a pas eu de gouvernement stable depuis 1991, mais ceci ne saurait justifier une invasion violente. Entre 1991 et juin 2006, le pays sombrait dans l'anarchie des conflits claniques entre « seigneurs de la guerre ». En 2004, un gouvernement fédéral de transition, fut reconnu internationa-

lement, mais il n'avait pas de pouvoirs sur le terrain. En juin 2006, les forces de l'Union des tribunaux islamiques (UTI) ont pris la capitale et ont réussi à instaurer la paix et la stabilité pour la première fois en 16 ans. La population était soulagée malgré leurs appréhensions envers d'éventuelles réformes islamistes, car ce gouvernement avait mis fin à la violence clanique.

La non-reconnaissance internationale de ce nouveau gouvernement est liée aux intérêts que suscite la région. Les gisements importants de pétrole n'ont pas été exploités à cause de l'instabilité politique, et la corne de l'Afrique est un endroit important au niveau géostratégique. Les Américains veulent y installer, par la force, un « régime client », prêt à accueillir des troupes et à négocier des contrats pétroliers. De leur côté, les Européens et les Chinois veulent aussi s'assurer d'éventuels contrats. Or, l'UTI n'était pas disposée à obéir aux régimes néo-coloniaux.

On comprend mieux pourquoi, début décembre, les États-Unis ont fait passer une résolution au sein du conseil de sécurité de l'ONU, disant que la situation en Somalie constituait une « *menace à la sécurité internationale* » en agitant, comme d'habitude, l'épouvantail Al-Qaida. Ceci légitimait l'invasion éthiopienne survenue fin décembre, avec l'aide active de militaires américains. Les forces éthiopiennes ont remis en place certains des « seigneurs de guerre » somaliens, ce qui a replongé le pays dans la violence.

En mai, l'Union européenne, après des mois de silence, a jugé que la situation n'était pas acceptable, et qu'une « solution politique » était nécessaire. Une conférence pour mettre fin au conflit est prévue à la mi-juin, si, toutefois, les différentes parties se mettent d'accord sur les bases de discussion. Contrairement aux États-Unis, l'UE appelle à la participation de toutes les parties, y compris les « islamistes » du gouvernement déposé. Ces différences pourraient se révéler importantes dans le futur.

**Oliver Carmine**

1 - Région du Soudan.

2 - Ministère de la Défense des États-Unis.

### Association loi 1901 « **Le Piaf** »

3 rue d'Orchamp  
75018 Paris - France  
contact@le-piaf.org  
www.le-piaf.org

Directeur de la publication : **Le Piaf**

Comité de rédaction : **Alex D.,**

**Aldo Bernard, Bo.F, Cluc,**

**Damien S., Gaël Mahé, JMJ,**

**Katerina Bauhaus, M. Solal,**

**Magali, Oliver Carmine, Patrick,**

**PB, Pierre Fouilhoux,**

**Robert Moisneau.**

ISSN : 1957-0031

### ©opyleft

La diffusion de ce journal est régie par une licence Creative Commons.

Vous êtes libres de reproduire, distribuer et communiquer cette création dans les conditions suivantes :  
# Citer les auteurs # Ne pas utiliser à des fins commerciales # Utiliser cette même licence (chacune de ces conditions peut être levée avec notre autorisation).

<http://www.creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/2.0/>



# Return to Sender Operation

Et si Sarkozy s'inspirait de ses amis américains ?

Le 18 mai, un comité de sénateurs bipartisan a enfin livré ses propositions pour réformer la législation américaine sur l'immigration. C'est la conclusion d'un débat sur la politique migratoire, qui dure depuis deux ans à Washington, dominé par un consensus hostile à l'immigration. Le plan adopté propose la militarisation des frontières, le renforcement du mur entre les États-Unis et le Mexique, l'extension massive du nombre de gardes-frontières, l'obligation pour les immigrés d'apprendre l'anglais, un système hi-tech d'identification des immigrés et des dispositifs d'accueil de « guest-workers »<sup>1</sup>. Les sans-papiers déjà sur place pourraient présenter un dossier en vue d'obtenir un « Z-visa » qui leur permettrait de travailler légalement dans le pays à condition de payer plus de 5000 dollars de frais. Ils ne pourraient demander la nationalité américaine qu'après une longue période. Les « guest-workers » auraient l'obligation de quitter le pays un an sur trois et ils ne seraient pas autorisés à accueillir leurs familles. Grâce à un système de points, les travailleurs étrangers seraient notés en fonction de leur utilité. Il s'agirait de créer des visas au mérite afin de renforcer la « compétitivité » du pays.

## Faciliter l'exploitation des immigrés

Cette législation aiderait à la fois les entreprises en quête de cette

main-d'oeuvre importante, stable, peu chère et facilement exploitable et les employeurs qui cherchent, au contraire, des « cerveaux » étrangers hautement diplômés mais moins chers que leurs équivalents américains. Les programmes de « guest-workers » qui existent déjà ont fait l'objet d'un rapport récent du Southern Poverty Law Center, qui dénonce les conditions de quasi-esclavage de milliers de travailleurs. Ces immigrés, pour la plupart des Mexicains, ne peuvent pas changer de travail sans risquer de perdre leur titre de séjour car leur visa doit comporter le nom d'un employeur. Ils sont forcés de vivre dans des logements insalubres et, régulièrement, leurs employeurs ne leur versent pas la totalité de leur salaire.

## La politique des rafles

En 2006, 221 664 sans-papiers ont été déportés. Dans le cadre d'un programme appelé cyniquement « Return to Sender Operation »<sup>2</sup>, il y a eu des rafles sur les lieux de travail, aux domiciles des sans-papiers et même dans la rue. Très souvent cela entraîne la séparation des familles et l'abandon des enfants laissés sur place. Les immigrés sont les boucs émissaires d'un système économique où tous les travailleurs vivent dans une précarité de plus en plus accrue. Quand l'économie ne sup-

porte plus l'afflux habituel de travailleurs venus de tous coins du monde au « pays des opportunités », ce sont les derniers arrivés qui en souffrent le plus.

**Oliver Carmine**

1 - Travailleurs « invités » disposant de droits restreints.

2 - « Opération retour à l'envoyeur »

## Le 1<sup>er</sup> mai, jour des travailleurs immigrés

Comme en 2006, le 1<sup>er</sup> mai a été l'occasion pour des centaines de milliers de personnes de manifester contre la répression qui frappe les immigrés. L'an dernier des millions de travailleurs avaient manifesté et cette mobilisation massive avait beaucoup compté dans le débat sur les droits des immigrés. Cette année, même si les défilés ont été moins fournis qu'en 2006, ils ont été importants dans plusieurs villes. A Los Angeles, où vivent de nombreux clandestins, les manifestations ont été réprimées brutalement par la police. Visiblement impressionné par ces mobilisations, le gouvernement a préféré attendre quelques semaines pour présenter son nouveau projet pour « régler » le « problème » de l'immigration. ■



## Blocher : entre Sarkozy et Le Pen



*Si tous les Etats du monde ...* ♪  
2.

Une curieuse polémique oppose depuis le mois dernier Jean-Marie Le Pen à Christoph Blocher, conseiller fédéral suisse et leader de l'UDC, un parti officiellement de centre-droit mais, en réalité, résolument à droite. Blocher, souvent taxé de populiste ou de nationaliste xénophobe, entend se démarquer d'un Le Pen qui a très mauvaise presse en Suisse. Le Pen dans une interview avait affirmé que la législation suisse sur l'asile et les étrangers, dont Blocher est le principal inspirateur, lui semblait être l'application du programme du FN. Blocher a rétorqué qu'il n'avait rien à voir avec Le Pen et qu'il n'avait pas l'intention, comme le leader du FN, de virer tous les étrangers. Or un examen un peu attentif des « lois Blocher », ratifié par « votation » (un référendum) en septembre dernier par près de 68 % des électeurs suisses, fait froid dans le dos et semble donner raison à Le Pen.

Ces lois, d'une manière générale, durcissent les conditions d'obtention du droit d'asile pour les réfugiés, de la nationalité suisse pour les résidents étrangers et instituent tout un ensemble de mesures vexatoires à l'égard des étrangers, censés les inciter à ne pas venir s'installer en Suisse. Citons quelques exemples.

La loi établit une distinction entre les ressortissants européens et les autres. Tout étranger provenant d'un

« pays tiers » (hors UE donc), s'il veut obtenir un permis de séjour pour travailler en Suisse, devra démontrer que l'emploi qu'il recherche ne pourrait pas être occupé par un Suisse ou un Européen. Un résident étranger demandant la nationalité suisse devra obtenir l'autorisation auprès des autorités fédérales mais aussi cantonales et communales. Le droit d'asile ne sera pas accordé aux demandeurs qui n'ont pas de papiers d'identité en règle et leur dossier ne sera même pas examiné. Les demandeurs d'asile déboutés n'auront pas droit aux dispositifs d'aide sociale. Les ressortissants de « pays sûrs », dont la liste est établie arbitrairement par les autorités compétentes, ne pourront pas obtenir le droit d'asile.

La philosophie générale de ces textes se trouve résumée dans ces deux dispositions : « l'admission des étrangers en vue de l'exercice d'une activité lucrative doit servir les intérêts de l'économie suisse » et « l'évolution socio-démographique de la Suisse [...] prise

**La philosophie générale [...] « l'admission des étrangers en vue de l'exercice d'une activité lucrative doit servir les intérêts de l'économie suisse » et « l'évolution socio-démographique de la Suisse [...] prise en considération » dans tous les cas.**

en considération » dans tous les cas. Tout cela nous rappelle la distinction sarkozienne entre immigration choisie et immigration subie. Les lois Sarkozy et Blocher ont de nombreux points communs à ceci près que, dans les détails, la version suisse est toujours plus sévère et restrictive. Plus largement, on assiste dans une grande partie des pays européens à la reprise par une droite « classique » et « respectable » des thèmes défendus par les mouvements d'extrême-droite. Les dispositions visant à restreindre l'immigration et à la réduire à sa portion « utile »

sont populaires (comme en témoigne le référendum suisse) et satisfont les élites économiques mais, de manière insidieuse, elles introduisent dans les législations nationales des principes inhumains et des méthodes administratives arbitraires qui sont néfastes pour tous.

**Alex D.**



## Banque mondiale : du plomb dans l'aile

Acculé, Paul Wolfowitz vient d'annoncer sa démission de la présidence de la Banque mondiale. L'affaire d'augmentation de salaire exorbitante de sa propre compagnie n'est-elle vraiment qu'une simple « erreur » de la part de quelqu'un qui a agi « de bonne foi » ? Foutaises... Connaître Wolfowitz permet de mieux comprendre comment on en est arrivé là.

Paul Wolfowitz est un pur produit de l'appareil d'État des États-Unis. En 1969, il travaille pour une commission du Congrès et convainc le Sénat de la nécessité de doter les États-Unis d'un parapluie anti-missile face aux Soviétiques<sup>1</sup>. Sa réflexion stratégique comporte un fil rouge : identifier des adversaires (URSS, Chine, Irak...) et démontrer qu'ils sont plus dangereux que ce que l'on imagine, afin de justifier un effort supplémentaire de défense. De 1983 à 1986, il dirige le secteur Asie de l'Est et Pacifique du département d'État sous Reagan, avant de devenir ambassadeur en Indonésie entre 1986 et 1989. Pendant cette période, il soutient activement plusieurs régimes dictatoriaux : Marcos aux Philippines, Chun Doo Hwan en Corée du Sud, Suharto en Indonésie... Devenu sous-secrétaire d'État à la Défense et l'un des principaux ar-

chitectes de l'invasion militaire de l'Afghanistan en 2001 et de l'Irak en 2003, Wolfowitz est nommé en mars 2005 par George W. Bush à la présidence de la Banque mondiale, qu'il va donc quitter le 30 juin prochain.

Mais le passif de la Banque mondiale est trop lourd pour qu'on se contente de la démission de Wolfowitz. En fait, la Banque mondiale est dotée d'un grave vice de forme : elle sert les intérêts des États-Unis, de leurs grandes entreprises et de leurs alliés, indifférente au sort des populations pauvres du Tiers Monde. Dès lors, une seule issue devient envisageable : la remplacer. La Banque mondiale tanguerait dangereusement et cette grave crise pourrait la faire couler définitivement, d'autant qu'elle subit les assauts de plusieurs gouvernements d'Amérique latine. Le Venezuela a annoncé le 30 avril dernier qu'il quittait le FMI et la Banque mon-

diale. La Bolivie et le Nicaragua s'appêtent à quitter le Centre international de règlements des différends relatifs aux investissements<sup>2</sup>, l'une des branches de la Banque mondiale. L'Équateur a expulsé le représentant permanent de la Banque mondiale. Six pays latino-américains<sup>3</sup> sont en train de jeter les bases d'une Banque du Sud aux choix radicalement différents. Objectif : une vraie modification du rapport de forces mondial. **Bo.F. avec le CADTM (Comité pour l'annulation de la dette du Tiers Monde)**

1 - Voir l'histoire détaillée de la Banque mondiale et de Paul Wolfowitz dans *Banque mondiale, le coup d'État permanent*, de Eric Toussaint, CADTM/éditions Syllepse, 2006.

2 - CIRDI : sorte de tribunal au sein de la Banque mondiale où une entreprise privée peut attaquer un État si elle s'estime lésée par une décision, même prise démocratiquement par un gouvernement soucieux des conditions de vie de son peuple.

3 - Argentine, Bolivie, Brésil, Équateur, Paraguay, Venezuela.

### La Banque mondiale, QUOI ?

Fondée en 1945 pour la reconstruction et le développement, la Banque mondiale a un lourd passif :

- ▶ pendant la guerre froide, elle a systématiquement soutenu les alliés du bloc occidental, notamment des régimes dictatoriaux et corrompus (Pinochet au Chili, Mobutu au Zaïre,...). Elle continue aujourd'hui avec Déby au Tchad, Musharraf au Pakistan, etc.;
- ▶ dans les années 1960, elle a transféré à plusieurs pays africains nouvellement indépendants les dettes contractées par leur ancienne métropole pour les coloniser, en totale contradiction avec le droit international ;

- ▶ une large part des prêts octroyés par la Banque mondiale a surtout servi à faciliter au Nord l'accès à moindre coût aux richesses naturelles du Sud, provoquant des dégâts sociaux et environnementaux considérables ;
- ▶ après la crise de la dette de 1982, la Banque mondiale a soutenu les politiques d'ajustement structurel : réduction des budgets sociaux, suppression des subventions aux produits de base, privatisations massives, libéralisation forcée de l'économie et mise en concurrence déloyale des producteurs locaux avec les grandes multinationales. ■



## La Turquie est-elle menacée par l'islamisme... ou par l'armée ?

La candidature d'Abdullah Gül, issu du parti pour la justice et le développement (AKP), à la présidence de la République, a provoqué de nombreuses manifestations et une forte mobilisation du « camp laïc » qui a réussi à faire échouer le scrutin : les députés de l'opposition, de droite comme de gauche, ont boycotté le scrutin, ne permettant pas à M. Gül d'atteindre le quorum nécessaire à son élection (2/3 des députés). Cette crise est souvent traitée de manière un peu caricaturale comme une confrontation entre démocrates laïcs et islamistes. Mais la réalité politique turque est plus complexe.

L'AKP est un parti « islamiste modéré » qui est arrivé au pouvoir lors des législatives de 2002. Il est né des cendres d'un parti islamiste dissous par la Cour constitutionnelle en 1998, et de quelques transfuges de la

droite libérale. Son objectif : concilier islam, turquicité, et européanité. Le danger qu'il représente pour la laïcité fait, à juste titre, débat. Pro-européen et modernisé, l'AKP n'a manifestement pas l'intention de faire de la Turquie un État islamique. Mais l'ambiguïté subsiste : le projet (abandonné) du gouvernement de re-criminaliser l'adultère, en 2004, avait suscité de vives réactions. Abdullah Gül, qui représente l'aile modérée de son parti, s'était d'ailleurs opposé à ce projet. Mais dans un pays qui attache

tant d'importance aux symboles, l'idée qu'un « ancien islamiste », dont la femme est voilée, accède à la fonction présidentielle est difficilement concevable.

Pour autant, le « camp laïc » est loin d'être le rassemblement providentiel des nombreux défenseurs d'une Turquie laïque, ouverte et démocratique. Celui-ci compte en effet dans ses rangs, non seulement des éléments ultra-nationalistes et anti-européens, mais aussi l'armée. Celle-ci se pose comme la garante de la laïcité et du respect des fondements de la république turque. Elle est à ce titre l'auteur de trois coups d'État (en 1960, 1971 et 1980) et

du limogeage du premier ministre islamiste Erdogan en 1997, pourtant élu démocratiquement. Ce rôle politique de l'armée est aujourd'hui fortement critiqué par une grande partie de la société civile turque. Pourtant, il est relative-

ment absent des analyses politiques de la situation actuelle.

La crise que traverse actuellement la Turquie n'est pas une crise d'identité ou de valeurs. C'est une crise avant tout démocratique et constitutionnelle qui s'exprime à travers un prétexte : la défense de la laïcité. Celle-ci est pourtant un principe largement partagé dans la société turque, ce qui rend la menace de l'islam politique relativement faible. La société turque n'a pas besoin des militaires pour garantir cette laïcité sur le long

terme : elle a besoin de renforcer ses fondations démocratiques, d'affaiblir l'armée, et d'opérer une stricte séparation de l'Église et de l'État, comme le souhaite la majorité de la population turque.

**Magali**

### La laïcité turque,

« QUOI ? »

Les fondements de la laïcité turque dans sa version actuelle datent du « père de la Turquie moderne », Mustafa Kemal Atatürk, qui en fut le Président de 1923 à 1938 : depuis la Constitution de 1924, le premier ministre exerce, par le biais de la direction des Affaires religieuses, un contrôle sur l'activité des mosquées, sur le contenu de l'enseignement religieux, voire sur le celui des sermons du vendredi. En outre, les imams sont des fonctionnaires d'État. La laïcité turque n'a donc rien à voir avec le système français : elle se définit comme le contrôle étatique sur le religieux, et non comme la séparation de l'institution religieuse et de l'État.

Mais dans un contexte d'individualisation croissante des pratiques religieuses, un nombre toujours plus important de Turcs souhaite une scission nette entre les deux sphères : l'État se contenterait de garantir la liberté de culte, et d'opérer les arbitrages nécessaires entre croyants de toute obédience et non-croyants. ■



## Un dossier électrique

**L**e premier juillet prochain, les Français pourront librement choisir leur fournisseur d'électricité. Cette ouverture du marché à la concurrence, née d'une directive européenne, risque d'être très douloureuse pour l'utilisateur. Nicolas Sarkozy s'est étonnamment peu exprimé sur ce dossier, qui est pourtant l'un des premiers que le nouveau gouvernement va devoir gérer. Et pour cause...

Aujourd'hui, les tarifs réglementés d'EDF sont inférieurs d'environ 30 % au prix du marché. Alors que les prix restent relativement stables en France depuis 5 ans, ils se sont envolés dans les pays qui ont mis en oeuvre cette libéralisation. Si

Sarkozy s'est déclaré favorable au maintien des tarifs réglementés, il sait pertinemment que la Commission européenne s'y oppose. D'où un dédale de phrases obscures de la part du candidat Sarkozy : « on ne doit pas imposer à EDF une tarification qui l'empêcherait d'assurer aux générations futures des services d'une qualité au moins égale à celle dont nous aurons bénéficié » (*La Tribune*, 07/05/07).

En outre, la libéralisation du secteur va entraîner la séparation des activités de gestion des infrastructures et des réseaux et des activités de production ou de commercialisation. Or, comme le disait Nicolas Sarkozy en 2004 devant les députés : « je

*ne vois pas [...] au nom de quoi nous devrions renoncer à un système qui a fait ses preuves tant il est vrai que la proximité stratégique entre la gestion du réseau et l'exploitation du parc de production est un élément essentiel de notre sécurité d'approvisionnement. Les exemples des « black out » italien et américain de l'été dernier l'ont d'ailleurs bien montré ». On se le demande aussi... en tout cas, on aimerait y voir plus clair.*

**Magali**

---

## Réunion du G8 en Allemagne : « Il s'agit de contribuer au bon déroulement du sommet »

**C**ette phrase termine le communiqué par lequel l'Allemagne rétablit le contrôle aux frontières intérieures de la zone Schengen pour la semaine suivant le 2 juin. Cette disposition est prise à l'occasion du sommet G8 à Rostock, ou plutôt à l'occasion du contre-sommet.

D'un côté, les 8 chefs d'état des pays les plus riches du monde se réunissent pour prendre des décisions majeures et les imposer au reste du monde. De l'autre, des manifestants pacifistes, altermondialistes, écologistes, anarchistes, ... et vous peut-être si vous réussissez à atteindre Rostock.

Car entre les deux, le gouvernement allemand a mobilisé un dispositif policier de près de 20 000 agents et a installé des restrictions à la liberté de circulation (barrière de 12 km de long avec uniquement deux points d'entrée, contrôles dans les zones sensibles, ...). Afin de faire accepter de telles dispositions à l'opinion publique, la police, bien relayée par les médias, criminalise par avance les manifestants venant de toute l'Europe. Elle a déjà abusé d'accusations de terrorisme pour perquisitionner une quarantaine de lieux

hébergeant des formations de gauche, des librairies militantes ainsi que les bureaux de nombreux projets de médias alternatifs.

Cette intimidation recherchée des contestataires a choqué une bonne partie de l'Allemagne, car certaines de ces pratiques sont directement reprises de la police secrète de l'ex-RDA. En réponse, des manifestations ont été organisées dans différentes villes d'Allemagne et d'Europe.

Reste à savoir qui sont les plus criminels. Des personnes venant manifester, souvent en famille, leur refus des politiques néolibérales, ou ce G8 non-démocratique voulant imposer, au Nord comme au Sud, des décisions qui précarisent les populations.

**G.K.W. VanDenParaboum**

---

### Contre-G8 MODE D'EMPLOI

Le contre-G8 a lieu du 2 au 8 juin et pour obtenir toutes les infos sur les manifestations # les conférences # les concerts # l'hébergement alternatif # le transport : <http://france.attac.org>



## Rachida, ou la Cosette arrivée

Que n'a-t-on pas entendu sur la porte-parole du candidat Sarkozy ? Une méritante fille d'immigrés, modèle de réussite, qui se retrouve, après avoir servi de caution à la politique de « tri sélectif » du ministre candidat en matière d'immigration, au ministère de la justice. Le CV de la cosette de Saône-et-Loire est pour le moins troublant. Ainsi, la valeureuse aide soignante devient, à 22 ans, par la grâce d'Albin Chalandon ( ex-baron de la droite pompidolienne et grand protecteur des promoteurs immobiliers) comptable chez ELF (société au-dessus de tout soupçons). Trois ans plus tard on la retrouve chez Matra ( Lagardère), à la BERD en 1993, puis en 1994 à la Lyonnaise des Eaux (so-

ciété bien connue pour sa transparence). Après un rapide détour au ministère de l'Éducation Nationale, la voilà magistrate ; après trois petites années de carrière, miracle, la voici substitut du procureur d'Evry affectée à la section financière, où l'on ne doute pas qu'elle a dû être active pour lutter contre la corruption de nos élus qu'elle connaît si bien. Depuis 2002, elle suit pas à pas le petit Nicolas et n'hésite pas à mettre la main à la pâte pour préparer le projet de loi liberticide sur la prévention de la délinquance. Le C.V. de la dame est bien loin de l'image de « femme nouvelle » en politique et proche de la société civile, que met en scène l'écurie UMP. **JMJ**



## Invalidons l'élection de Sarkozy !



C'est un rêve... mais pas tant que cela. « Dura lex sed lex » (la loi est dure mais c'est la loi) et nul n'a le droit de s'y soustraire. Or, justement, notre nouveau président, chantre de la tolérance zéro, héros des nettoyeurs haute pression, pourfendeur des magistrats « mollassons » a commis un acte grave en se présentant sous le nom de Sarkozy. Selon la loi il aurait dû concourir sous son vrai nom<sup>1</sup> avec particule nobiliaire comprise. L'élection présidentielle devrait donc être invalidée et le contrevenant

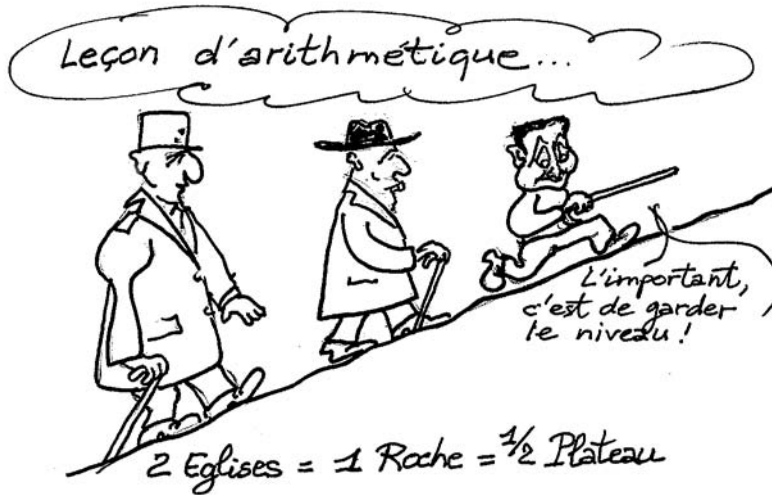
condamné avec toute la rigueur qu'il adore (pour les autres) : 6 mois d'emprisonnement, une amende égale au quart de ses revenus et comme il est récidiviste (ayant déjà été élu député, maire et conseiller général sous cette identité tronquée), il devrait connaître la dégradation civique. C'est la loi du 6 fructidor An II (6 février 1793) jamais abrogée à ce jour. Alors une solution... l'application ! **JMJ**

1 - Nicolas Sarkösy de Nagy Bosca





## Les jours heureux<sup>1</sup>



**M**égalomane dans l'âme, Nicolas Sarkozy a voulu se donner un lieu de pèlerinage comme Solutré ou Colombey en d'autres temps. Le 4 mai dernier, les journalistes ont pieusement rapporté sa promenade sur le Plateau des Glières en Haute-Savoie. Les Glières ont connu la première grande bataille entre les résistants français et la police et la milice de Vichy. L'intervention de l'armée allemande a tué les deux tiers des résistants des Glières en mars 1944. Promesse sarkozyste : « Si je suis élu président je reviendrai chaque année au plateau des Glières. » Une manifestation<sup>2</sup> de plusieurs centaines de personnes a rejoint le lieu le 13 mai. Trois résistants des Glières ont pris la parole pour « contester à M. Sarkozy le droit de récupérer un symbole historique au service de son ambition personnelle peu avant le scrutin de l'élection présidentielle ». Cet événement rappelle le texte écrit par Lucie Aubrac et ses amis résistants le 8 mars 2004 à l'occasion du 60<sup>e</sup> anniversaire du programme national du CNR (Conseil national de la résistance). Entre autre, le texte de Lucie Aubrac affirmait : « nous n'acceptons pas que

les principaux médias soient désormais contrôlés par des intérêts privés, contrairement au programme du Conseil national de la Résistance et aux ordonnances sur la presse de 1944 ». Preuve faite, si la montée de Nicolas Sarkozy sur le plateau des Glières a été rapportée par toute la presse et les télévisions sans accroc ni ironie, la manifestation contradictoire du 13 mai a été absente des médias. Il est bien triste que les journaux et les politiciens ne se réfèrent pas plus souvent au programme du CNR du 15 mars 1944, écrit pendant la bataille des Glières. Ce texte a pourtant été repris largement dans les constitutions de 46 et de 58.

Le programme exige évidemment les libertés individuelles et l'égalité face à la loi, comme toutes les constitutions démocratiques. Il détaille les libertés « d'association, de réunion et de manifestation » que la future loi sur le service minimum va remettre en question.

Il demande l'égal accès à tous « aux fonctions de direction et d'administration pour les ouvriers possédant les qualifications nécessaires » et demande pour cela « la possibilité effective pour tous

les enfants français de bénéficier de l'instruction et d'accéder à la culture la plus développée quelle que soit la situation de fortune de leurs parents ». Les réformes à venir sur la carte scolaire et l'université nous éloignent peu à peu de ce mythe de l'égalité face aux études.

Et le Programme du CNR va bien plus loin quand il parle de « l'instauration d'une véritable démocratie économique et sociale, impliquant l'éviction des grandes féodalités économiques et financières de la direction de l'économie »... sans commentaire.

Sans commentaire, si ce n'est que la Sécurité sociale est née dans ce texte et a pu être imposée au patronat de l'époque, honteux d'avoir été aussi collabo. Il est étrange que dans nos pays de plus en plus riches, on ne puisse pas conserver ce qui a été créé en des temps aussi durs.

Le programme appelait à des lois sur une « garantie d'un niveau de salaire et de traitement qui assure à chaque travailleur et à sa famille la sécurité, la dignité et la possibilité d'une vie pleinement humaine » ainsi qu'« une retraite permettant aux vieux travailleurs de finir dignement leurs jours ».

Quand on connaît le dénuement des classes les plus pauvres et des personnes âgées... on a bien envie de devenir résistant. Quelle guerre absurde nous a poussés si loin de « ces jours heureux » d'après-guerre ?

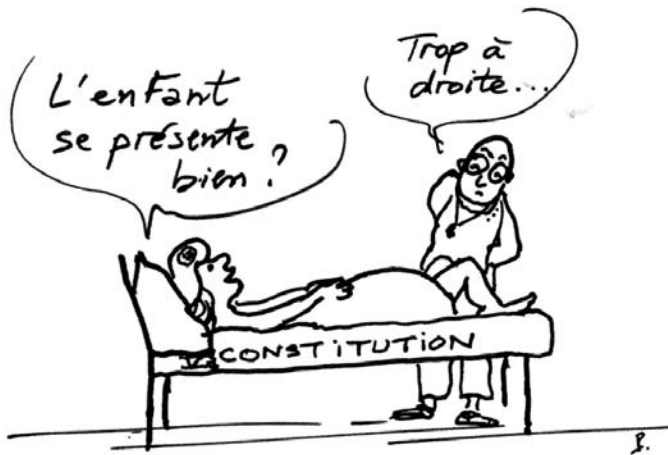
**G.K.W. VanDenParaboum**

1 - « Les jours heureux » a été le titre de la première édition clandestine (24 mars 1944) du programme du CNR.

2 - À l'appel de l'Association nationale des ami(e)s de la Résistance et du Forum social de Haute-Savoie : [www.fsd74.org](http://www.fsd74.org)



## Élections : piège à con... stitution ?



Depuis le « KO-debout » du 6 mai, les commentaires et explications sur la défaite des gauches se multiplient. Chacun y va de son argument plus ou moins recevable et désintéressé.

Il est une dimension qui n'est cependant pas abordée : celle qui concerne notre constitution.

Fille de Michel Debré et du général, c'est une constitution faite par la droite pour se réserver le pouvoir.

Si l'on examine la fonction présidentielle, on s'aperçoit qu'elle est régalienn<sup>1</sup> ou bonapartiste, ce qui correspond à une idée du pouvoir de droite. La modification de 1962 qui institue le suffrage universel direct pour l'élection du président accentue le présidentielisme.

Ce surdimensionnement du président et de la fonction trouve son aboutissement logique dans la campagne que nous venons de vivre ; on ne débat plus vraiment d'un projet, on choisit l'incarnation de la fonction.

Pour ce qui est du pouvoir législatif réparti entre le Sénat et l'Assemblée nationale, la v<sup>e</sup> République penche aussi à droite.

Le mode d'élection du Sénat (suffrage universel indirect) donne une place démesurée aux zones rurales<sup>2</sup> (souvent beaucoup plus à droite que les zones urbaines) et assure donc la droite d'une majorité permanente dans la haute assemblée (ce qui fut le cas même à l'époque de la « vague rose » de 1981).

Pour l'Assemblée nationale, c'est plutôt le mode de scrutin (scrutin majoritaire à deux tours) qui favorise les grands partis et élimine les « petits ». Ils ne peuvent jamais émerger faute d'un réel potentiel d'accès aux sièges du Parlement en dehors d'accords opaques avec les grandes formations. Les grands partis en profitent, puisque la logique des institutions (l'UMP

le proclame déjà partout pour les législatives de juin) est de donner une majorité au président élu, encore plus depuis l'inversion du calendrier par Lionel Jospin. Les députés ne sont plus des individus qui représentent des électeurs mais les rouages contraints d'une machine présidentielle fort pauvre en débat. L'Assemblée devient une chambre d'enregistrement, et une anti-chambre pour les ambitieux qui aspirent à des fonctions dans l'exécutif. Cette mentalité, ce mythe du chef suprême est, là encore, une façon de faire favorable à des partis peu démocratiques et réactionnaires. La gauche, ou, plutôt, les gauches n'y sont pas culturellement adaptées et leur habitude du débat encore moins. Dans ces conditions, le nouveau président incarne tout à fait les institutions avec son autoritarisme bien connu... Le problème c'est que ces institutions n'incarnent ni la démocratie ni la France et encore moins les aspirations des électeurs.

JMJ

1 - Se dit d'un droit attaché à la royauté, ou qui manifeste une survivance des anciennes prérogatives royales.

2 - Héritage de la III<sup>e</sup> République corrigé ni par la IV<sup>e</sup> ni par la V<sup>e</sup> République.

### Zalea TV en quête déterminée de diffusion libre

Zalea TV est une télévision libre et non marchande diffusant 24h sur 24 (en ADSL sur la Freebox, canal 79, et sur son site [www.zalea.org](http://www.zalea.org)). Ses programmes sont conçus par des associations, des ONG, des collectifs citoyens et des vidéastes amateurs et professionnels, refusés par les chaînes commerciales. Depuis 7 ans, elle apporte la preuve qu'une chaîne de télévision associative et alternative est éditorialement et économiquement viable. Le 20 mai, elle a adressé une lettre ouverte aux membres du CSA, dont la mission est de garantir « le pluralisme de l'expression des courants de pensée et d'opinion ». Elle l'interpelle sur son double refus de lui donner accès à la TNT, alors qu'une nouvelle demande d'autorisation de diffusion à été lancée. Mais le « nouveau » contexte politique et médiatique a plutôt tendance à inquiéter son équipe. On se demande bien pourquoi. **Bo.F.**

Zalea TV - Maison des médias libres - Paris - [www.zalea.org](http://www.zalea.org)



## Les cendres mortelles du 11 septembre

Poussières d'amiante et métaux lourds, poudre de laine de verre et dioxines, la chute des tours du World Trade Center préparait un cocktail léthal. Un sauveteur en est mort en 2006, officiellement. Beaucoup souffrent de cancer ou d'emphysème, sans pouvoir toujours se soigner. De grands procès se préparent, explique la journaliste Jacqueline Maurette, dans le livre qu'elle vient de publier<sup>1</sup>.

Il s'étaient 400 000 à vivre ou travailler autour du Complexe du commerce mondial : World Trade Center, sur l'île de Manhattan, le 11 septembre 2001. La Bourse au premier plan, bien sûr, New York, en toutes choses, se trouvant au sommet. Le monde ne pouvait plus tourner sans le New York City Exchange. La cotation a repris dès le 17 septembre, après que l'on ait ôté 10 cm de poussière sur les bureaux. Christine Todd Whitman, directrice de l'EPA (Environment Protection Agency) pour la région – autorité fédérale en matière d'environnement – a déclaré le 18, que « *l'air est sain à respirer* ». Elle devra démissionner pour cela, en 2003. En attendant, les affaires continuent. Les riverains lavent leur intérieur tant bien que mal et les écoles du quartier, fort réputées, réouvrent pour plus de 30 000 enfants, nez à hauteur des gaz. Les montagnes de décombres, où s'activent des milliers de volontaires, fument encore. Elles brûleront jusqu'au 19 décembre 2001. L'odeur de l'incendie persistera jusqu'au printemps 2002, sur la 50<sup>e</sup> rue, à 4,5 km de là. En 2006, la moitié des résidents auront déménagé vers des cieux moins pollués. [...]

Dès la première semaine, des scientifiques de New York ont alerté et conseillé l'évacuation du secteur. Personne ne les a écoutés, ont indiqué des ONG comme le Sierra club – d'ordinaire plus intéressés par les parcs nationaux

ou les Amérindiens – dont les bureaux se trouvaient près de la zone d'impact. [...] Toujours pour ne pas reconnaître le danger, on conseillait aux habitants de passer la serpillière, au lieu d'envoyer des équipes de décontamination dûment protégées. Ainsi a été éludée la question épineuse de la composition des cendres fines envahissantes, au dos des réfrigérateurs et dans les prises d'aération.

### Incinérateur à ciel ouvert

Le même élan qui poussait les jeunes gens à risquer leur vie dans les ruines fumantes, à la recherche de blessés, a incité des universitaires à prêter leur concours. Jacqueline Maurette cite leurs publications, fournissant le dernier état des recherches en dépollution. Pour Thomas Cahill de l'université (publique) de Davis en Californie, « *c'est une usine chimique qui s'est mise en route quand les tours ont pris feu. (...) un incinérateur à ciel ouvert* » où se consumait de l'amiante, où les apports de chlore, générant les dioxines cancérigènes, provenaient du papier et du plastique PVC (polychlorovinyle). On connaît la toxicité de ces matériaux. L'interdiction de l'amiante aux États-Unis remonte à 1960 : on achevait alors le quarantième étage des deux gratte-ciels jumeaux. Seuls les soixante-dix suivants seraient exempts d'amiante. Les pompiers de New York ont obtenu le bannissement des fenêtres et tuyaux PVC dans les années 80,

selon Greenpeace. Encore une fois, trop tard : le toit des deux plus hautes tours du monde datait de 1971. Et la combustion de tonnes de papier blanchi au chlore que les bureaux employaient, comme souvent à la légère, émettrait aussi des dioxines. A ces deux types de polluants s'ajoutent, selon Thomas Cahill, les gaz acides des combustions, les nano-particules de métal en fusion et des nano-écharde de verre, qui passent des poumons dans la circulation sanguine et le cœur.

Comme toujours dans les états d'urgence, la population a montré sa solidarité. Les jeunes héros pleins de santé se sont donnés à fond. Malades, des mois plus tard, ils n'osaient pas se plaindre, tant d'autres « étaient restés dessous ». A lire ce livre émouvant, on se prend à songer à Tchernobyl. « *Ce n'est pas la même chose*, répond la journaliste, *mais les processus se ressemblent. On trouve la même "architecture" dit-elle : le déni, le mensonge, l'héroïsme puis on les laisse tomber.* ». Les tribunaux devraient réparer un peu cet oubli.

**Marie-Paule Nougaret**

article paru sur [www.novethic.fr](http://www.novethic.fr)

<sup>1</sup> - *Les héros sacrifiés du World Trade Center*, éditions Jean-Claude Gasewith.



## On en a de la chance avec Sarkozy...

Parfois ce sont les analystes de droite qui sont les plus perspicaces...

Lu dans *Les Échos* le 9 mai, en référence aux attaques brutales contre le système social allemand, qui ont débutées en 2002 sous le gouvernement socialiste-vert de Schroeder et qui continuent depuis la « grande coalition » droite-gauche présidée par Merkel depuis 2005 :

« Cet effort de maîtrise des coûts, s'il avait été engagé par un gouvernement conservateur et non par une coalition rouge-vert, se serait traduit par d'importants troubles

sociaux. La France n'a pas cette chance. C'est aux conservateurs que revient la dure tâche de faire des coupes sombres dans les avantages sociaux, avec toutes les convulsions politiques et manifestations que cela peut entraîner. » Autrement dit, la France n'aura pas la chance d'avaler tranquillement les mêmes réformes libérales, venant d'un gouvernement de gauche et paternaliste. On peut s'en réjouir. Même pour les naïfs, les choses sont désormais claires. L'analyse des *Échos* permet aussi de comprendre la stratégie sarko-

ziste de récupération de la gauche : rallier ceux qui peuvent l'être pour désamorcer la contre-attaque.

Ne décevons pas les analystes de droite, nous les irrécupérables qui aurons l'occasion, à n'en pas douter, de réagir par « d'importants troubles sociaux » aux « efforts de maîtrise des coûts » et ainsi de faire mentir Raffarin qui prétendait que la rue ne gouverne pas. Qu'on ne s'essouffle pas !

**Oliver Carmine**

1 - Voir *Le Piaf* n°14, mai 2007.



## [ AGENDA ]

### LIBRAIRIE ÉPHÉMÈRE

La Librairie éphémère s'intéresse aux « pratiques collectives ». Exposition photographique, lectures, rencontres, projections, etc. Du 2 au 10 juin - à partir de 17h - au Lieu-Dit - 6, rue Sorbier - Paris 20°. [www.msh-paris.fr](http://www.msh-paris.fr)

### SAUVONS LA BIO

Manifestation lors de la réunion du Conseil européen des ministres de l'Agriculture. Lundi 11 juin - 12h - Rond-Point Schuman - face au Conseil de l'Union européenne - Bruxelles (B). [www.natpro.be](http://www.natpro.be)

### RÉUNION PORTE OUVERTE DU PIAF

Si vous voulez mieux connaître notre journal, et pourquoi pas vous y investir, venez préparer une rentrée active autour d'un verre. Mardi 12 juin - 19h30 - Maison des associations - 15, passage Ramey - Paris, 18°.

### LES OGM - LA GUERRE ÉCONOMIQUE

Conférence-débat Mardi 12 juin - 20h - Foyer de Grenelle - 17, rue de l'Avre - Paris 15°. [www.local.attac.org/paris15](http://www.local.attac.org/paris15)

### SANKARA ET LA FRANÇAFARIQUE

Projection-débat organisée par l'association Survie, suivie d'un concert dans le cadre du festival Taparole. Samedi 16 juin - 14h - Studio-Théâtre - 52, rue du Sergent-Bobillot - Montreuil (93). [www.survie-france.org](http://www.survie-france.org) [www.festivaltaparole.org](http://www.festivaltaparole.org)

### EDF, LES APPRENTIS SORCIERS

Projection du film de G. Balbastre, suivie d'un débat sur les conséquences de la libéralisation du marché de l'énergie. Samedi 16 juin - Maison des associations du 13° - 11, rue Caillaux - Paris 13°.

### CLEARSTREAM

Projection-débat autour du film de Denis Robert et Pascal Lorent, « L'affaire Clearstream expliquée à un ouvrier de Daewoo ». Samedi 16 juin - 14 h30 - librairie Résistances - 4, villa Compoint - Paris 17°.

### FORUM SOCIAL

DES QUARTIERS POPULAIRES Les vendredi 22 samedi 23 et dimanche 24 juin - Saint-Denis (93), autour de la Porte de Paris. <http://fsqp.free.fr>

### POUR LES PARISIENS :

\* l'agenda mensuel des résistances et des alternatives est sur <http://letohubohu.free.fr/>  
\* un nouvel agenda militant sur <http://demosphere.eu>



## [ BULLETIN D'ABONNEMENT ]

LE PIAF



Le Piaf est un journal participatif à contenu gratuit, sous format électronique et surtout papier pour que le plus grand nombre de personnes puissent y avoir accès, pour le lire et le partager.

Vous pouvez l'imprimer à partir du site [www.le-piaf.org](http://www.le-piaf.org)  
Si vous souhaitez devenir diffuseur du Piaf, nous vous proposons aussi de vous en envoyer un grand nombre à prix coûtant.  
Nous cherchons aussi des lieux de dépôt pour indiquer à nos lecteurs où trouver des Piaf.

Les chèques sont à adresser à l'ordre de : **Le Piaf**  
**Le Piaf - 3 rue d'Orchamp - 75018 Paris - France**

### JE SOUHAITE :

- 1 ABONNEMENT ANNUEL INDIVIDUEL = 12 €
- RECEVOIR PLUSIEURS EXEMPLAIRES D'1 NUMÉRO
- 30 EX = 4,60 €     100 EX = 9 €
- PROPOSER UN LIEU DE DÉPÔT
- ADHÉRER À L'ASSOCIATION LE PIAF = 15 € (OU + SI AFFINITÉS)
- FAIRE UN DON

NOM .....

PRÉNOM .....

ADRESSE .....

.....

.....

EMAIL .....